

Bourses et prix

Le Fonds du patrimoine de l'ARC soutient à la fois une bourse annuelle et un concours annuel de rédaction.

Bourse Keith-Hodson

Nommée en l'honneur du vice-maréchal de l'Air Keith Hodson, cette bourse annuelle d'une valeur maximale de 4000 dollars est offerte aux étudiantes et étudiants canadiens qui poursuivent des études supérieures (maîtrise ou doctorat), à condition qu'il leur reste au moins un an de programme et que leur thèse porte sur l'un des sujets ci dessous :

1. Aviation militaire canadienne (histoire ou opérations historiques);
2. ARC et la sécurité nationale;
3. Politiques et doctrine de l'ARC;
4. Problèmes organisationnels ou de développement de l'ARC;
5. Opérations de l'ARC;
6. Acquisition d'équipement au sein de l'ARC;
7. Politique spatiale du Canada et problèmes connexes;
8. Défense aérienne du Canada ainsi que la politique de souveraineté et les enjeux;
9. Enjeux internationaux touchant la puissance aérienne et spatiale (comme les opérations de coalition, la police aérienne, la technologie de l'aviation dans l'avenir et l'espace).

Les demandes relatives à la bourse Keith Hodson doivent être reçues au plus tard le premier vendredi de l'année au cours de laquelle la bourse sera accordée. Le dossier de candidature doit inclure le nom et les coordonnées du candidat ou de la candidate, l'établissement universitaire, le programme d'études, une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de thèse et ses coordonnées, ainsi qu'un bref résumé (750 mots) du sujet de la thèse.

Concours de rédaction sur la puissance aérienne et l'histoire J. A. Wilson

Le premier prix de ce concours annuel, qui porte sur les mêmes thèmes que la bourse, est d'une valeur de 1750 \$, et le second, de 750 \$. Ces textes bien documentés et érudits doivent être originaux et ne pas avoir été publiés auparavant. Les candidatures au concours doivent être reçues au plus tard le dernier vendredi du mois de novembre. Les soumissions tardives ne seront pas prises en considération.

Lignes directrices relatives à la présentation des textes :

- a. Les textes peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre des langues officielles.

- b. Les textes doivent compter entre 3000 et 5000 mots, à l'exclusion des notes de bas de page.
- c. Tous les textes doivent respecter les lignes directrices du Chicago Manual of Style.
- d. Les textes doivent utiliser l'orthographe du Oxford English Dictionary ou du Petit Robert.
- e. Les textes doivent être soumis par voie électronique, dans un format Microsoft Word ou de texte enrichi.
- f. Les tableaux, les images et les figures à l'appui doivent être envoyés séparément (c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas être intégrés au texte). Les fichiers vectoriels originaux sont préférables; des fichiers PSD ou JPG en haute résolution (pas moins de 300 ppp) peuvent être soumis.
- g. Il faut s'acquitter du droit d'auteur pour tout produit qui n'est pas issu du ministère de la Défense nationale ou de l'auteur ou de l'autrice.
- h. Il faut inclure une courte notice biographique de l'auteur ou de l'autrice (250 mots) faisant état de son poste ou de son emploi actuel et comprenant ses coordonnées (numéro de téléphone et courriel).

Pour plus d'informations sur le concours et la contribution de J. A. Wilson à l'ARC en tant que penseur de l'aviation, consulter l'article « [Concours de rédaction](#) » dans la *Revue de l'Aviation royale canadienne*, volume 9, no 4.

Soumission

Il faut inscrire « Concours de rédaction » ou « Bourse » dans l'objet des demandes de bourse et des textes soumis, qui doivent être envoyés à la [boîte aux lettres du groupe Histoire et patrimoine de l'ARC](#). Veuillez vous assurer de recevoir un accusé de réception au plus tard deux semaines après l'envoi de votre courriel.

Pour toute question concernant la pertinence d'un sujet de thèse ou l'admissibilité d'un texte, veuillez communiquer avec l'historien en chef de l'ARC, [M. Richard Mayne](#).

Les critères de sélection de la bourse et du concours reposent uniquement sur l'évaluation du comité du Fonds du patrimoine de l'ARC quant à la façon dont le texte soumis fera progresser les études sur la puissance aérienne et spatiale. Tous les candidats et toutes les candidates à la bourse seront informés des résultats, mais seuls les trois meilleurs auteurs et autrices seront avisés.

Les auteurs et autrices qui gagnent le concours acceptent que leur texte soit publié dans la *Revue de l'Aviation royale canadienne*.

NOTE : Pour marquer le centenaire de l'ARC en 2024, la valeur de la bourse et des prix du concours de rédaction est doublée!